

pourtant de le frapper à la poitrine et à la teste et l'eussent assommé si un capitaine ne l'eust traîne sur l'échafaut qu'on avait dressé comme en la première rencontre. Ce fut icy qu'on lui coupa le poulce gauche et deux doigts de la main droite, l'y ayant auparavant fendu la main entre le second doigt et celui du milieu. en même temps survint une grande pluye accompagnée de tonnerre et d'esclairs qui donna sujet aux sauvages de s'enfuir et ainsi le laissèrent là sans vêtements. La nuit s'approchant, on le fait venir dans une cabane, on lui brusle le reste des ongles et quelques doigts des mains, on lui tordit ceux des pieds, on le força à manger des excrements et le reste des chiens sans lui laisser aucun repos.

Après qu'on l'eut tourmenté de la sorte dans ce Bourg, on le mène à un autre éloigné de deux ou trois lieues où estant arrivez, on luy fait souffrir derechef les mêmes tourmens et de plus on le pend par les pieds avec des chaisnes, et puis l'ayant despendu on lui lie des mêmes chaisnes les mains, les pieds et le col ; sept jours se passèrent de la sorte et y adjoustèrent de nouveaux tourmens. On lui versait du sagamité sur le corps et puis pour manger ce sagamité, on appelait les chiens qui le mordaient en le mangeant. Toutes ces souffrances le mirent en tel estat qu'il devint si puant et si infect que chacun s'éloignait de lui comme d'une charogne et on ne l'approchait que pour le tourmenter, il estait plein de pous et des vers fourmillaient dans ses playes : après tout à peine pouvait-il trouver quelqu'un qui lui donnast un peu de bled d'inde cuit dans l'eau. Les coups qu'il avait reccus lui avaient causé une apostume à la jambe qui lui empeschait son repos, qui d'ailleurs estait bien traversé par la dureté de la terre sur laquelle il estendait son corps qui n'avait plus que la peau et les os : il ne scavait comment il pourrait ouvrir son apostume, mais Dieu conduisant la main d'un sauvage qui avait dessein de luy donner trois coups de couteau, fit en sorte que ce sauvage le frappe en plein dans l'apostume d'où il sortit du pus et du sang et ainsi le guérit. Qui eust jamais creu qu'un homme peue tant souffrir sans mourir, abandonné dans une terre étrangère, dans un lieu d'horreur et de vaste solitude sans langue pour se faire comprendre sans amis pour se faire consoler, sans sacremens et sans aucun remède pour adoucir sos maux. Il ne scavait pas pourquoi les sauvages différèrent sa mort, si ce n'estait peut-estre pour l'engraisser devant que de le manger, mais ils n'en prenaient pas les moyens. Enfin le 19 juin, les sauvages s'assemblèrent au nombre de 2,000 dans le bourg où était le Père qui croyait que ce jour serait le dernier de sa vie ;

après l'assemblée il pria le capitaine qu'on luy changeast le tourment du feu en un autre que pour la mort il la recevrait volontiers. Non seulement tu ne souffriras pas le feu, dit le chef, mais tu ne mourras pas la résolution en est prise.

Cette résolution prise ils le donnèrent avec toutes les cérémonies du pais, à une bonne femme, dont le grand père avait esté tué autrefois dans une rencontre par les Hurons. Cette femme le recut mais ses filles ne le pouvait souffrir tant il faisait horreur, je ne scay si ce fut là qui porta la mère à songer à sa délivrance, ou bien quelque compassion qu'elle eust de luy ou plus tost que le voyant inutile au travail pour la mutilation de ses doigts, elle se persuada qu'il lui serait à charge ; tant y a quelle commanda à son fils de le mener aux Hollandais (à New York) et tirant d'eux quelques présents le remettre entre leurs mains, ce que le fils exécuta fidelement.

Mais auparavant que de partir le Père eut cette consolation de baptiser un Huron qu'on menait au supplice, qui lui demanda avec instance le baptesme auparavant que de mourir, ce que le père luy accorda sachant qu'il avait recu de nos pères une suffisante instruction, mais il ne se peut faire si secrettement que les Iroquois ne s'en aperceussent, c'est pourquoi ils l'obligèrent de sortir et de l'abandonner. Après quoi qu'il fut mort, ils aportèrent ses membres en la cabane où estait le père et les ayant fait cuire, les mangèrent en sa présence et mirent la teste du mort à ses pieds luy demandant : Hé bien, que luy a servy le Baptesme ? Si le Père eust peu s'expliquer en leur langue, ce luy estait une belle occasion pour les instruire, ce luy fut néanmoins une consolation bien sensible de s'estre trouvé là si à propos pour le bonheur de ce pauvre sauvage.

Il partit peu après en compagnie de ce jeune sauvage fils de cette bonne veufve qui le mena aux Hollandais, lesquels le receurent avec beaucoup de bienveillanec et contentèrent le sauvage audessus de ses espérances, donnèrent des habits au père et après l'avoir retenu quelque temps pour réparer ses forces, le firent embarquer. Il arriva à la Rochelle le quinziesme de Novembre de l'année 1644 en meilleure santé qu'il n'eust jamais, depuis qu'il est de nostre Compagnie.

Ici se termine dans la Relation de la Nouvelle France ce qui a trait au père Bressany.

Nos lecteurs en parcourant ce récit ont vu plus d'une larme de sympathie tomber sur cette page de notre histoire. Ils ont admiré la force d'âme de cet apôtre. Cependant amis lecteurs, le père Bressany a fait quelque chose de plus admirable encore... Arrivé en France auprès de son supérieur, il tombe

à genoux
tourner
périeur
quois n'
tremble
au milie
Son dé
Canada,
désir d'
Après
retourna

FIGU
no

dent les
bonheur
cannique
les pauv
reux cet

O mor
contemp
quelle
assez in
ciel, si j
J'entend
ne vous
les yeu
saints !
combat,
nant ils
ils dem
aume de

A PE

aucune
long ve
revéte
ple rete
cloches,
lent aux
mir dan
de la nu
sés.

Autrefo
était un
familles
aux enf